



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 82136

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes formulées par les médecins, inspecteurs et contrôleurs du travail concernant la prochaine réforme de la médecine du travail. Les professionnels souhaitent en effet plus que jamais que leurs activités soient orientées vers la défense de la santé des travailleurs qui consiste en une véritable prévention en santé au travail. Aussi ils condamnent le transfert de leurs missions aux directeurs des services interentreprises de santé au travail. Nous constatons actuellement une baisse du nombre de médecins du travail et un vieillissement des professionnels en exercice ; par ailleurs, il n'existerait pas de passerelles de spécialisation en médecine du travail pour les généralistes alors que le nombre de place en internat dédié est limité. Aussi et afin de rassurer les professionnels, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82136

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6881

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)